

# 1000 cafés opprimé.e.s !

C'est en septembre 2019 que le groupe SOS a lancé le programme « 1000 cafés », avec le soutien du Ministère de la cohésion sociale et de l'égalité des chances. L'objectif était de contribuer à redynamiser les petites communes de moins de 3500 habitants en ouvrant des cafés « multi-services » là où n'y a plus de commerces de proximité. L'initiative s'inscrivait dans la suite du « Grand Débat », celle du mouvement des Gilets jaunes et en réponse à la crise de la ruralité. Elle voulait contribuer à revitaliser l'économie et à amorcer une nouvelle dynamique sociale.

Pour ce faire, le groupe SOS acquiert des locaux en partenariat avec les mairies. Ces locaux sont ensuite remis aux normes et confiés à des porteurs et porteuses de projets. Ce sont des fonds provenant du groupe SOS et des subventions publiques qui financent le projet.

Nous, anciennement gérant.e-salarié.e et/ou bénévole à « 1000 cafés », nous souhaitons témoigner de la manière dont le programme est mis en application, poser des questions et proposer des pistes d'amélioration.

## **Nous sommes**

Nous sommes un couple et faisons partie de la jeunesse universitaire et « de la ville ». Nous avons fait partie de l'aventure « 1000 cafés » en tant que repreneurs de projet pendant 10 mois, dans le sud de la France.

Nous concernant, il ne s'agit pas d'une démarche opportuniste car nous avions un projet qui préexistait à notre candidature, bien que ses contours ne fussent pas encore bien définis. Nous ne cherchions pas un simple emploi - puisqu'il s'agissait d'un pas de côté par rapport à notre parcours professionnel - mais un vrai projet de vie, à la campagne et plus adéquation avec nos valeurs. Au fil de nos recherches, nous sommes tombés sur le site internet de « 1000 cafés » proposant de créer un lieu de vie multi-services : un ensemble de services adaptés aux besoins des habitants (restauration légère, épicerie, dépôt de pain, paniers locaux, etc.) et des animations favorisant la culture et le lien social. Nous imaginions ce « café multi-services » à la manière d'un "tiers-lieu rural" où émergerait une dynamique citoyenne autour de la transition écologique, le lien social, l'alimentation durable, la culture... En réalité, cela ne s'est pas produit comme on l'avait imaginé.

Ce texte critique est fondé en très grande partie sur le témoignage de notre expérience personnelle, mais il est également nourri par le témoignage de plusieurs autres démissionnaires que nous avons eu l'occasion d'interroger. Si notre expérience ne peut traduire une généralité, compte tenu de la diversité des territoires, de leurs potentiels, des candidats, des projets et des personnes impliquées, elle reflète néanmoins une forte tendance et fait état des dérives possibles, propres à ce dispositif et son fonctionnement.

## **Un projet qui n'est pas ancré dans son territoire**

Le programme « 1000 cafés » est une initiative qui arrive par le haut et s'impose au territoire, hors-sol et sans véritable cohérence avec les attentes locales. En effet, puisque le personnel de « 1000 cafés » met en relation les municipalités et les candidats repreneurs, il devrait logiquement être en mesure de juger si l'accord des deux parties est possible, c'est-à-dire s'il peut y avoir une réelle synergie. Or l'équipe « 1000 cafés » ne se penche pas sur les particularités locales. Si ce sont des profils de jeunes urbains qui candidatent pour une commune, ils portent une vision et des valeurs en lien avec leur expérience et là d'où ils viennent. Cependant, les centres d'intérêt et les référentiels

ne sont pas les mêmes en milieu rural, dans un petit coin de montagne enclavé. Les valeurs d'écologie et d'émancipation par la culture ne sont ni universelles ni appropriées par tous et sont parfois bien loin des enjeux réels. Le « boboïsme » n'est pas exportable partout !

Et pourtant, deux projets, celui de la commune et celui des candidats, chacun conçu et imaginé de manière très différente peuvent être considérés comme compatibles par l'équipe « 1000 cafés » qui s'occupera de les réunir. Lors de la première rencontre entre les deux parties, chacun sera bien trop engoncé dans ses certitudes et son milieu social pour se rendre compte qu'aucun des deux ne parle de la même chose. D'ailleurs, personne n'est présent pour faire la médiation. En vérité, les candidats n'imaginent qu'un modeste projet, plaçant néanmoins la convivialité, l'éthique et la quête de sens en son centre alors que les élus imaginent quant à eux un ambitieux projet de cantine (cela dit, nous pensons que la fragilité structurelle inhérente à ce type d'initiative rend cette ambition totalement illusoire).

Ainsi une fois sur place, la population locale se montre extrêmement peu réceptive aux initiatives et aux valeurs des nouveaux gérants : un concert musique du monde ou un café littéraire ne rencontrera que bien peu d'échos auprès d'une population locale qui ne s'intéresse pas à ce qu'elle ne connaît pas. Ces propositions ne correspondent pas à leurs attentes, et de leur côté, les gérants qui n'ont pas les bonnes références pour pouvoir leur apporter ce qu'ils veulent, demeurent frustrés par un cruel manque d'échange et de partage. Malgré une volonté de s'adapter à la population locale, une assimilation reste impossible : on n'oublie pas là d'où l'on vient.

De ce décalage, il ne ressort aucun réel dialogue avec les habitants et élus locaux. Les « porteurs de projet » sont finalement placés dans un rôle à leur insu, exactement le même que celui de leur prédécesseur. Et en vérité, personne n'en attend forcément davantage de leur part, quand bien même ils imaginent pour leur lieu un projet politique plus large, aux valeurs humanistes. Par ailleurs, ce manque d'adhésion constitue un frein à toute initiative et à toute tentative d'appropriation des lieux.

Ainsi l'initiative « 1000 cafés » conçoit des établissements tampon, à l'intersection entre le local et l'institutionnel, où chacun à son échelle

projette des intentions différentes. De ce fait, personne ne s'accorde sur ce qu'il est ou devrait être.

Nous pensons que pour fonctionner le projet doit être porté par la communauté d'habitants. Par conséquent, il faudrait qu'il puisse d'abord satisfaire la demande locale. Ceci n'est possible que si les caractéristiques propres à une culture donnée sont connues et comprises. Si les personnes recrutées ne sont pas « du cru », il semblerait opportun de réaliser une micro-enquête ethnographique de la population concernée et une réelle étude des besoins. Ces études permettraient de sélectionner les bons candidats et candidates, afin d'ancrer véritablement le projet sur le territoire et amorcer une réelle co-construction.

### **La logique de rentabilité avant tout**

Afin de maintenir la structure à flot et pouvoir assumer les charges mensuelles colossales, X euros de chiffre d'affaires doivent être réalisés chaque jour, mettant les gérants sous une pression constante. Au vu de la faible fréquentation à l'année (due à la désertification de nos villages), cette mission n'est pas aisée. En effet, dans ces territoires, la survie de l'affaire dépend quasi exclusivement du chiffre réalisé en saison estivale. Dès lors, tout est fait en fonction de cet objectif à atteindre, obligeant les gérants à utiliser tous les moyens pour y parvenir. De cet impératif économique naît la contrainte de réaliser non pas un service par jour comme prévu au départ, mais deux services par jour ; et en réalité un service à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pour s'adapter à la demande. Cependant, avec un effectif de deux personnes seulement (et une toute petite cuisine peu équipée), un seul service le midi serait bien plus soutenable en matière de charge de travail. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de faire du fait maison, exigeant beaucoup plus de temps de mise en place, de rangement et de ménage.

Cette contrainte oblige également les gérants à rester en poste sur une amplitude horaire excessive : du matin très tôt jusqu'au soir très tard, souvent jusqu'à 2 heures du matin, cumulant jusqu'à 90 heures de présence par semaine, sans jour de repos. En effet, le seul « jour de repos » ne sert finalement qu'à rattraper le retard administratif. Par conséquent, les conditions de travail sont indécentes et tout est haché, bricolé et

à l'arrache. En outre, grappiller le moindre centime devient vital pour le maintien de l'activité sous oxygène. Par exemple, si seulement 50 euros de chiffre d'affaires sont réalisés dans la journée, ce qui arrive régulièrement hors saison, il devient impératif d'accueillir la clientèle du soir arrivant tout juste avant l'hypothétique horaire de fermeture. Cela est d'autant plus important en sachant que les soirées au bar rapportent souvent plus de chiffre d'affaires que la restauration.

En réalité, il n'y a plus aucune place pour le projet imaginé et décrit par les gérants à leur recrutement. Constamment la tête dans le guidon, épuisés de ne faire qu'à deux le travail de cinq et plus que l'ombre d'eux-mêmes, il n'y a plus aucune disponibilité pour concevoir et mettre en place une programmation : des ateliers, spectacles, projections...; que ce soit à l'initiative des habitants ou des gérants. Ces derniers, devenus des machines, ont finalement pour mission d'effectuer un travail à la chaîne. Ainsi, ils sont inexorablement amenés à s'aligner sur l'ambitieux projet de restauration de la commune, sans possibilité de réaffirmer leur démarche personnelle et leur positionnement.

Quoi qu'il en soit, tout ceci n'est pas la priorité du cadre référent à « 1000 cafés » (assigné au gérant), issu des écoles de commerces et de management et dont la logique est essentiellement gestionnaire. Très éloigné du terrain, il ne voit que des graphiques, des courbes et des chiffres de suivi financier sur un écran. Toutes les discussions ne tournent qu'autour de l'offre, des tarifs ou de la tenue des locaux. Ainsi, il évacue toute dimension sociale de son suivi individuel et il uniformise. En effet, tous les établissements sont gérés de manière unique, quel que soit le projet personnel.

Au cours de ces échanges, l'essentiel n'est jamais discuté : Quelles activités socio-culturelles mettre en place ? Quelles actions développer pour produire l'émergence d'une parole collective et permettre à tous d'avancer vers un mieux vivre ensemble ? Chaque lieu n'est vu que comme un simple commerce qui doit produire de la rentabilité pour se maintenir économiquement, sans réelle volonté de faire émerger une dynamique sociale et citoyenne.

La démarche « 1000 cafés », soit disant porteuse des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire, ne produit finalement que des établissements restreints à leur seule fonction commerçante : des « bars », « restaurants » ou « épicerie », sans véritable esprit des lieux, vidés de toute substance

et de valeurs (et du reste, sans parfois de réel multi-services). Ils ne sont qu'une vitrine figée mais éclairée constamment, donnant un semblant de vie dans des villages engourdis.

### **Une politique sociale douteuse**

Nous dénonçons l'ingérence de « 1000 cafés » et des équipes municipales, annihilant toute liberté d'action des gérants une fois en activité. Au départ, l'équipe « 1000 cafés » fait miroiter aux futurs gérants qu'ils seront leur propre patron, or dans les faits ils sont considérés comme de simples exécutants. Méprisés, ils sont exclus de la plupart des discussions entre équipe municipale et cadres de « 1000 cafés », ce qui tend à reproduire une forte violence de classe.

Fortement critiqués et peu considérés par les élus locaux, les gérants n'ont finalement pas vraiment la liberté de choisir leurs horaires d'ouverture ou définir eux-mêmes leur offre. En effet, il y a une forte injonction à rester ouvert continuellement sans pause et sans congé, ceci en dépit du fait que les heures d'ouverture en basse saison sont excessives compte tenu du nombre de clients passant la porte. Ces injonctions émanent non seulement de la municipalité, mais également d'une population très mal informée sur le statut des repreneurs, et qui pense s'adresser à de vrais acquéreurs.

Par ailleurs, il leur est parfois demandé de se « tenir bien sages ». Ainsi, certains gérants sont régulièrement convoqués dans le bureau du maire et critiqués sur la qualité de leur assiette. À d'autres il est au contraire reproché de « vouloir faire les choses trop bien », bien qu'ils aient pourtant exprimé dès le départ leur volonté de faire une assiette de qualité (du fait-maison, des produits locaux...). Ces demandes peuvent même aller jusqu'à la manière dont ils sont habillés ou coiffés. Par ailleurs, on leur demande constamment d'aller au-delà des ressources dont ils disposent (une offre à emporter en sus, plusieurs choix au menu...) et même si cela ne fait pas partie des priorités qu'ils ont défini. Bien souvent, ils ne sont pas directement consultés par la municipalité, les remarques étant d'abord adressées aux cadres de « 1000 cafés » pour arriver ensuite à leurs oreilles par l'intermédiaire de ces derniers. Les gérants doivent ainsi sans cesse s'ajuster à des volontés extérieures coercitives, même s'ils considèrent que ces exigences ne sont pas réalistes ou ne font pas sens. Quelle belle aventure humaine !

Le gérant-salarié, considéré comme subalterne, doit ainsi sacrifier absolument toute vie personnelle, s'engager à 100%, ne pas compter ses heures, pour un salaire au SMIC ne variant pas d'un centime, ou parfois pour rien du tout, et de par son statut de gérant il ne touche aucune cotisation retraite et chômage (ce qui ne lui permet pas le recours à un filet de sécurité en cas d'abandon). Par ailleurs, il ne touche finalement aucun intéressement à la fin de l'année (les 30% promis) car les charges qui incombent à la structure sont en réalité bien trop importantes comparativement au potentiel économique de celle-ci. En effet, si elle n'est pas déficitaire, elle rentre souvent tout juste dans ses frais.

Bien que le gérant n'ait pas investi ses fonds propres, l'investissement humain s'avère excessif compte tenu de son statut juridique flou de gérant-salarié où il est dans les faits bien plus « salarié » que « gérant ». Du rôle de « gérant », il ne tire que les inconvénients (tâches administratives, commandes, remontées comptables, etc.) et aucun avantage.

Subordonné, il ne bénéficie pourtant pas des dispositifs de protection du salarié : l'obligation d'accorder des journées ou demi-journées de repos à un salarié dont la durée de travail est supérieure à 35 heures par semaine, l'obligation d'au moins une demie heure de pause après 6 heures de travail consécutif, l'obligation d'accorder du temps pour la pause déjeuner, le droit à la déconnexion, etc.

Par ailleurs, l'équipe « 1000 cafés » favorise les candidatures de couple. Souvent, il n'y a pas la possibilité de rémunérer les deux, à part en pleine saison où l'activité bat son plein. C'est pourquoi, la plupart du temps l'un des deux travaille bénévolement.

Seul point positif : le logement au-dessus du commerce est loué à la municipalité avec les fonds de la société (mais ce n'est pas toujours le cas). Cela dit, cette « avancée » risque de constituer une sorte d'aliénation. Puisqu'il n'y a plus aucune frontière entre vie privée et vie professionnelle, le gérant-salarié est finalement réduit à sa condition de travailleur. Par ailleurs, le fait que les propriétaires-bailleurs du logement personnel et du commerce soient tous deux la municipalité (qui se donne également le rôle d'employeur) risque d'induire une mainmise constante sur le gérant et de régir l'ensemble de sa vie.

Ainsi, l'initiative soi-disant porteuse des valeurs de

l'ESS ne semble pas répondre au principe d'équité sociale, ni protéger contre la précarité de l'emploi, ni s'inscrire dans la tendance générale de la réduction du temps de travail.

Finalement, ce qui se voudrait une expérience humaine est transformée en une aliénation hors normes à un travail de restauration pur, et somme toute peu gratifiant. À vouloir gagner en qualité de vie, cette dernière se dégrade considérablement.

## Pour conclure

Nous pensons que les initiatives génératrices de lieux de convivialité, de rencontres et de solidarités sont indispensables à la société. Celles-ci favorisent le lien social en permettant à des personnes de tous âges et milieux de se rencontrer et partager autour d'une soirée débat ou d'un atelier créatif par exemple. Or la clientèle d'habitues reste, dans ces territoires ruraux enclavés, essentiellement masculine, jeune et/ou ouvrière. Force est de constater que l'initiative « 1000 cafés » tend à ne reproduire qu'un entre-soi autour d'une soûlographie. En effet, des établissements gérés au travers de la seule logique commerciale et de rentabilité, sclérosent toute possibilité d'émergence d'une dynamique sociale et citoyenne.

L'initiative qui se donne pour mission de « réinventer les cafés de villages » ne réinvente finalement rien et n'est pas une réponse appropriée face aux enjeux de désertification rurale et autres enjeux sociétaux soulevés dans le cadre du « Grand débat ».

D'un autre côté, nos besoins ne sont-ils pas « urbano-centré » ? Toutes les populations aspirent-elles à se réinventer comme nous l'entendons ? Quelle légitimité a-t-on pour imposer un modèle sur un territoire qui n'est pas le nôtre ? D'ailleurs, l'ambition impérialiste de posséder tous les commerces des villages de France (centralisés et gérés depuis Paris) n'aboutirait-elle pas à un monopole ?

Il s'agit donc de cerner quelle pourrait être la véritable utilité sociale d'un tel lieu auprès de l'ensemble de la population concernée. En effet, est-il nécessaire de vouloir implanter de tels lieux sur des territoires où co-existent déjà plusieurs espaces d'appropriation du collectif (divers comités des fêtes ou d'animations, fédérations de chasse...) ? Ces lieux qui ont une utilité sociale contribuent déjà à dynamiser le territoire.

Nous doutons de la durabilité des établissements si aucun ajustement n'est effectué pour ancrer véritablement les projets dans leur territoire. En effet, nous pensons que la pérennité de ce type d'établissements s'appuie sur une forte adhésion du public accueillant le projet, et il doit être porté par la communauté d'habitants. C'est pourquoi, il semble important d'être en mesure de répondre à la demande locale - être doté d'un socle commun de références - , tout en donnant la possibilité au lieu de faire l'objet d'une appropriation collective, et ainsi de le doter de la capacité de se réinventer. Il semble donc impératif de laisser entrevoir à la population et aux élus locaux la possibilité d'une co-construction, par la mise en place de réunions d'échanges collectives notamment. D'autre part, il semble nécessaire de laisser une marge de manœuvre afin de pouvoir développer des actions fédératrices qui font sens, et en faire le lieu d'initiatives collectives où chacun peut apporter ses projets, ses idées. Cependant, cette nécessaire liberté est-elle compatible avec une forte exigence de rentabilité, permettant tout juste de garder la tête hors de l'eau ? Finalement, ce modèle économique et de gouvernance est-il adapté à un projet se voulant véritablement social et solidaire, dans ces territoires ? Est-il capable de se placer au-delà de l'aspect purement marchand afin d'engendrer une innovation sociale ?

Par ailleurs, force est de constater qu'une gérance privée seule ou en couple semble très difficilement tenable au vu de la faiblesse structurelle de ce type d'établissements dans ces territoires. En effet, le faible potentiel économique à l'année ne permet pas de recruter du personnel afin d'effectuer des roulements, ou envisager deux services par jour sereinement par exemple.

D'autre part le sacrifice de toute vie personnelle ou le bénévolat, n'est absolument pas justifié au vu de la forte ingérence émanant de l'équipe municipale et cadres de « 1000 cafés ». En l'état actuel des choses, l'initiative ne permet pas la concrétisation d'un projet personnel, ni la prise de décision autonome, ce qui entraîne une politique sociale bien douteuse pour une structure se revendiquant de l'ESS. La démarche « 1000 cafés », pourtant porteuse d'une belle philosophie sur le papier, n'incarne pas les valeurs qu'elle proclame.

Pour finir, le groupe SOS se présente comme « une association française à but non lucratif », bien qu'il ne s'agisse en rien d'une association mais

bien d'une holding aux objectifs flous, aux bénéficiaires effectifs inconnus et œuvrant d'ailleurs sur tous les fronts (santé, social, environnement, immobilier...). Par ailleurs, bien qu'il n'ait pas d'actionnaire, il n'a aucun bénévole et n'a qu'un seul conseil d'administration pour l'ensemble de ces établissements, dont les membres sont triés sur le volet. Cette absence de contrôle démocratique et de contre-pouvoir pose problème. Comment un empire élitiste peut-il prétendre agir en faveur du social ? Le social semble être un business bien lucratif pour ces opérateurs du capitalisme pourtant loin de partager les intérêts des plus défavorisés.

Les projets mobilisant le collectif et fondés sur la coopération semblent plus pérennes. Ces projets socialement utiles, nés d'une dynamique locale spontanée fleurissent de part et d'autres du territoire français. Ces derniers doivent être soutenus davantage et en priorité par les politiques publiques.